



Refus de prise en charge de mon ordinateur par la SAV

Par **claudiemasika**, le **14/11/2015** à **09:18**

Bonjour

Je viens vous parler car j'ai un problème concernant mon ordinateur que j'ai acheté au début du mois de septembre avec une garantie extensible de 2 ans. Le mois suivant j'ai ouvert mon ordinateur du côté gauche de l'écran et je vois que l'écran se déboîte et se fissure petit à petit je me suis dit que j'irais au service après vente dimanche car je n'ai pas le temps la semaine. Je part au service après vente je leur explique ma situation et leur donne mon ordinateur il me dit qu'il y aura probablement un devis car on voit bientôt la fissure de l'écran. Le mois suivant on m'envoie le devis qui est de plus de 300 euro. Je ne sais pas quoi faire j'ai acheté mon ordinateur il n'y a même pas 3 mois avec une garantie qui me sert à rien. Je ne dis pas si je peux demander un remboursement alors que mon ordinateur a subi aucun choc.

Dans l'espoir d'une réponse.